

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de Développement de l'Enfant Inc.	Numéro de permis 1011018	Date d'inspection Le 27 novembre 2023	
Nom de l'établissement Halte Scolaire La Découverte		Numéro de téléphone (506) 395-5420	
Adresse 3120 rue Principale Tracadie-Sheila NB E1X 1A2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.  
Discussion avec la directrice afin de faire un suivi de certaines situations en cours.

- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 15 dossiers sur 27.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 15 dossiers sur 27.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.

Pendant ma visite j'ai pu observer l'arrivée des enfants, préparation pour la collation, lavage de main et collation par la suite activité libre en attendant le 2e groupe.

original signé par  
Sylvie Richardson

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 novembre 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Marie-Josée Breau

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 novembre 2023

\_\_\_\_\_  
Date